



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 26 février 2026

Délibération n° **2026-031**
Objet : **Affectation des résultats
2025 - Budget Principal**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-six à
la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Wiebke SILVE, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 17
Nombre de votants : 23

Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOD
Monsieur Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

Absents excusés :

Madame Claire SARDY
Madame Véronique CONSTANS
Monsieur Jean-Louis RIFFAUD
Madame Ouria BLANCHET

Absents non excusés :

Madame Valérie BARTHELON
Monsieur Vincent ESMIEU

Vu l'avis favorable de la commission finances du 12 février 2026 ;

Suite à l'approbation du Compte Administratif, Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2025 du budget principal de la Commune tels qu'ils ressortent du Compte Administratif 2024, qui font apparaître un résultat de clôture de fonctionnement d'un montant de **2 537 625,80 €**.

Madame le maire propose au conseil l'affectation de cet excédent comme suit :

A – Excédent de clôture d'investissement	2 094 964,50 €
B – Solde des restes à réaliser	- 15 999,15 €
Excédent de financement de la section d'investissement	2 078 965,35 €
Résultat de fonctionnement	2 574 067,29 €
C – de couvrir le besoin de financement (1068)	0,00 €
D – de mettre en réserve complémentaire (1068)	2 574 067,29 €
E – de reporter en section de fonctionnement le solde (002)	0,00 €

**Madame le Maire entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2025 du budget principal tels que détaillés ci-dessus.

Le 27 février 2026

Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD



Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.